

vous propose deux sessions de formation complémentaires sur les thèmes:

Relations avec la presse

**Le samedi 22 septembre 2007
de 9h00 à 17h30**

au CISP Maurice Ravel,
 6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris
Métro: Bel Air, Porte de Vincennes ou Porte Dorée.
Bus: Bus n° 29 Jules Lemaître/Maurice Ravel ou Bus PC2 et n° 56: Porte de St Mandé.

et

TV, radios, des outils à comprendre pour mieux les maîtriser

**Le samedi 6 octobre 2007
de 9h00 à 17h30**

au CISP Maurice Ravel,
 6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris
Métro: Bel Air, Porte de Vincennes ou Porte Dorée.
Bus: Bus n° 29 Jules Lemaître/Maurice Ravel ou Bus PC2 et n° 56: Porte de St Mandé.

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités**. Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.
Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.
En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

TARIFS :

Les tarifs pour UNE journée de formation :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	250 €
- de 1000 à 5000	300 €
- de 5000 à 10000	350 €
- de 10000 à 20000	450 €
- de 20000 à 30000	500 €
- de 30000 à 40000	550 €
- de 40000 à 50000	600 €
- de 50000 à 75000	650 €
- plus de 75000	700 €
Conseillers Généraux et Régionaux	700 €

Les tarifs pour DEUX journées de formation :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 5000	500 €
- de 5000 à 10000	600 €
- de 10000 à 20000	800 €
- de 20000 à 30000	900 €
- de 30000 à 40000	1000 €
- de 40000 à 50000	1100 €
- de 50000 à 75000	1200 €
- plus de 75000	1300 €
Conseillers Généraux et Régionaux	1300 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners.

Bulletin d'inscription pour une ou deux sessions de formation (valant convention simplifiée de formation)

Relations avec la presse, le samedi 22 septembre 2007 à Paris,

TV, radios, des outils à comprendre pour mieux les maîtriser, le samedi 6 octobre à Paris,
Merci de COCHER la ou les sessions retenues.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le val de Manne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____ Conseil régional : _____ Signature de l'élu(e) inscrit(e) à la journée : _____

Prénom : _____ Conseil général : _____

Adresse : _____ Commune de : _____ Collectivité territoriale : _____

Code Postal : _____ Nombre d'habitants _____ Signature du responsable _____
 avec cachet :

Ville : _____ (pour les élus communaux) : _____

E-mail : _____

Fonction élective : _____

CACHET

Relations avec la presse

Les journalistes reçoivent chaque jours de nombreux communiqués. Dès lors, comment rédiger un communiqué pour qu'il attire l'attention des journalistes. À qui l'envoyer, quand... ?

TV, radios, des outils à comprendre pour mieux les maîtriser

De la conférence de presse à l'interview en direct ou enregistré, l'outil audiovisuel est trop souvent subi alors qu'il devrait être au service de l'information, de la démocratie et de son expression.



Samedi 22 septembre 2007

9h00 Accueil.

9h30 Réflexion sur les enjeux de la presse et ses relations avec le milieu associatif ou politique.

11h00 Exercices pratiques : rédiger un communiqué avec à l'esprit les contraintes des milieux journalistiques.

13h00 Déjeuner.

14h30 Poursuite des exercices pratiques.

17h30 Clôture.

NB : Si certains ont des communiqués de presse à faire ou déjà faits, ils peuvent les amener pour servir de base du travail pratique.

Samedi 6 octobre 2007

9h00 Accueil.

9h30 Réflexion sur notre rapport aux médias et sur les contraintes qui pèsent sur eux.

11h00 Analyse des besoins des participants et exercices pratiques les plus proches possibles des attentes identifiées.

13h00 Déjeuner.

14h30 Poursuite des exercices pratiques.

17h30 Clôture.

Animation : **Aline Paillet** ancienne députée européenne, journaliste, productrice Radio France, formatrice.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris